



## CONSULTATION

Voici donc les questions qui vous permettront de vous exprimer, et par le fait même nous aideront à raffiner nos réflexions. La période de consultation prendra fin le 1<sup>er</sup> février 2019. Le présent document, dans lequel nous vous proposons de répondre directement, devra être acheminé par courriel à l'adresse suivante : [hayes.m@csgm.qc.ca](mailto:hayes.m@csgm.qc.ca)

**Nom de votre instance (Comité des parents, Comité EHDAA) : CCSEHDAA**

1. **Nous vous avons partagé les principaux constats issus du rapport sur la réorganisation de l'offre de services de la CSDM** (en page 4 du document intitulé : Révision de l'offre de services au secondaire).

➤ Partagez-vous ces constats?

Réponse : **Oui**

➤ Selon vous, est-ce que d'autres constats devraient être inclus dans la démarche de révision de l'offre de service au secondaire?

**Il existe un véritable phénomène de ségrégation scolaire au sein de nos écoles secondaires. Les élèves « ordinaires » et les EHDAA n'ont pas accès à des programmes intéressants et motivants. Ils présentent pourtant un risque de décrochage supérieur à celui des élèves qui fréquentent actuellement les projets et volets particuliers et donc davantage besoin d'avoir accès à des programmes motivants qui contribueront à leur réussite. Notons au passage qu'on peut déplorer qu'il faille passer par des projets et volets particuliers pour offrir aux élèves des programmes « motivants ». (Voir Annexe « Extrait du CCSEHDAA sur l'étude de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois »)**

**Il faudrait aussi analyser les données par type de programme de formation et type de classe. Par exemple, toutes écoles confondues, quels sont les taux de mixité et de réussite des élèves au PEI, en sport étude, dans la classe ordinaire (sans projet particulier), la classe TSA, en concentration art dramatique, etc.? Ces données nous indiqueraient plus précisément si d'autres constats importants doivent être considérés. Nous sommes préoccupés, par exemple, par le taux de réussite et la mixité des classes ordinaires. Doit-on aussi réviser l'offre de service pour les élèves qui fréquentent la classe ordinaire? La classe ordinaire peut-elle répondre aux besoins de l'élève « moyen » dans les conditions actuelles?**

1. **Selon les 6 principes directeurs énumérés en page 5 du document prénommé.**

➤ Considérez-vous que ceux-ci sont des guides adéquats pour la révision de l'offre de service au secondaire?

Réponse : **Oui. Toutefois, bien que l'inclusion soit en trame de fond des différents principes, elle n'est pas nommée explicitement et elle devrait l'être. Elle devrait être un principe en soit et précéder tous les autres. Lors du début des travaux de réflexion sur l'offre de service, la CSDM n'avait pas encore pris son « virage inclusif ». C'est maintenant chose faite et l'inclusion devrait en toute cohérence être réaffirmée dans ces principes. Au nom de l'inclusion, la sélection pratiquée par certaines écoles devrait disparaître pour faire place à des options plus souples permettant de répondre aux besoins de tous les élèves (voir le document « Réponse du**

**CCSEHDAA - Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers à la consultation sur les critères d'admission des élèves dans les écoles à volet ou projet particulier »).**

➤ Si vous deviez les placer en ordre de priorité, quel serait cet ordre?  
Réponse : **Inclusion, puis 1 – 4 - 6 – 2 – 3 - 5**

**2. Quatre facteurs ont été déterminés comme ayant une incidence sur la réussite des élèves (p.9 du document prénommé)**

➤ Croyez-vous que ces facteurs aient une influence réelle sur la réussite des élèves?

Réponse : **Oui, en partie. Des recherches portant sur la qualité des services en éducation et en santé ont toutefois mis en avant d'autres indicateurs.**

- **QUALIDRA-ID-P (Barelds et al., 2009, 2010, 2011) et le SERVQUAL (Parasuraman et al., 1988), ETAP, (Rivard et al, 2015)**
- **Barelds, A., van de Goor, I., Bos, M., van Heck, G., & Schols, J. (2009). Care and service trajectories for people with intellectual disabilities: Defining its course and quality determinants from the client's perspective. Journal of policy and practice in intellectual disability, 6, 163–72**
- **Rivard, M., Lépine, A., Mercier, C., & Morin, M. (2015a). Quality determinants of services for parents of young children with autism spectrum disorders. Journal of Child and Family Studies, 24, 2388–2397**

➤ Les indicateurs proposés permettent-ils d'évaluer adéquatement l'offre de service actuelle ?

Réponse : **Oui, mais ils doivent être présentés par programme de formation pour donner un portrait réellement juste de la situation. Un même pourcentage d'élèves HDAA pour deux écoles peut cacher des réalités très différentes et donc justifier des interventions différentes (voir réponse à la question 1).**

**Par ailleurs, quand on parle de réussite, il serait important de préciser qu'il s'agit de réussite éducative. La réussite est une notion qui varie d'un élève à l'autre et le fait de ne rien ajouter au terme pourrait laisser supposer que l'on ne parle que de réussite académique.**

**En plus de l'accessibilité et de la diversité des services, il apparaît important de considérer : La continuité de services : Les parcours des enfants et de leurs familles du primaire au secondaire, mais également en cours de secondaire, sont marqués par de grandes discontinuités : soit absence de continuité du primaire au secondaire, changement de fonctionnement de services d'une année à l'autre, manque de collaboration entre le personnel scolaire (enseignants, spécialistes, etc.). Un indicateur relié à la continuité semble indispensable : transfert des dossiers du primaire au secondaire, augmentation de la qualité des plans d'intervention permettant une meilleure collaboration, etc.**

**La validité des services : Orienter les choix de l'offre scolaire en fonction des avancées en recherche et des données empiriques existantes. Il serait important de repenser l'organisation des services en fonction de la recherche sur le bien-être des élèves au secondaire (par exemple taille des classes, proposition d'accompagnement, etc.)**

**Par exemple :**

- **Guérette (2009). Lien entre le risque de décrochage scolaire et la qualité de vie à l'école secondaire. (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke, Québec.**
- **Rousseau, N., Point, M., Desmarais, K. et Vienneau, R. (2017). Conditions favorables et défavorables au développement de pratiques inclusives en enseignement secondaire : les conclusions d'une métasynthèse. Revue canadienne de l'éducation, 40(2), 1-29.**
- **Cooper, P. et Cefai, C. (2009). Contemporary values and social context: Implications for the emotional wellbeing of children. Emotional and Behavioural Difficulties, 14(2), 91-100.**

**La relation de collaboration des acteurs au sein de la communauté éducative : Dans les indicateurs proposés, il n'est pas question de la qualité des relations entre les personnes. Pourtant, afin de réfléchir à une école secondaire de qualité, la question de la qualité des relations semble essentielle à considérer : quelle relation entre l'enfant arrivant du primaire avec le personnel scolaire du secondaire (autre qu'un examen d'entrée ?) ; quelle relation entre les parents et le personnel scolaire ? quelle relation entre les intervenants ?**

- Est-ce qu'un de ces facteurs vous semble plus important que les autres? Si oui, lequel?

Réponse : **l'accessibilité et la mixité**

**3. Souhaiteriez-vous nous partager d'autres propositions ou des commentaires d'ordre général sur le présent document?**

Réponse : **Il manque des données sur la mixité et la réussite des élèves par programme de formation. Sans cette analyse, les élèves « moyens », ou ceux qui fréquentent une classe spécialisée risquent d'être mis de côté dans l'analyse des constats et l'offre de service correspondante ne sera donc pas révisée. On aurait aimé avoir un portrait objectif et détaillé de la classe ordinaire.**

**Lors de la présentation, il nous a été dit que l'on gardait « ce qui fonctionne ». Encore faudrait-il s'entendre sur ce que l'on entend par là. S'il s'agit des programmes à vocation particulière, ils « fonctionnent » certes pour ceux qui les fréquentent actuellement, mais le système génère énormément de discrimination. Les élèves les plus vulnérables (donc ceux qui auraient le plus besoin du soutien de programmes motivants) n'en bénéficient pas. À l'heure où la CSDM a fait le choix de l'inclusion, ce n'est plus acceptable.**

**Pour finir, nous ne pouvons passer sous silence notre inquiétude face à l'intention du gouvernement du Québec de transformer les commissions scolaires en centres de services. La répartition équitable des ressources est une des missions essentielles de la commission scolaire et la révision de l'offre de services doit s'appuyer sur cette notion d'équité. La décentralisation des budgets vers les écoles, qui n'est qu'un prélude à l'éventuelle transformation des commissions scolaires, a déjà des effets préoccupants en termes d'équité dans la répartition des ressources et nous préoccupe beaucoup. Nous craignons donc que l'avènement des futurs centres de services ne sape le fondement même de cette révision de l'offre de services en contrevenant à cette notion fondamentale d'équité.**